

NOUVEAUX VENUS AU CONSEIL DES GOUVERNEURS



M. C. Salvetti (Italie),
Président du Conseil pour 1963/1964



M. H. Hulubei (Roumanie),
Vice-Président



M. F. Uchida (Japon)
Vice-Président

A sa première séance, le 2 octobre 1963, le nouveau Conseil des gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique pour 1963/64 a élu M. Carlo Salvetti (Italie) aux fonctions de Président. M. Salvetti est Directeur du Département de physique nucléaire de l'Université de Milan. Il est également membre du Conseil exécutif de la Commission nationale italienne de l'énergie nucléaire (CNEN), Président du Groupe d'étude sur les réacteurs à haut flux de l'OCDE et représentant de l'Italie au Groupe de travail de la Société européenne d'énergie atomique. M. Salvetti avait été directeur de la Division de la recherche de l'AIEA.

Les Vice-Présidents du nouveau Conseil sont M. Horia Hulubei (Roumanie) et M. Fujio Uchida (Japon). M. Hulubei est membre de l'Académie de Roumanie, Directeur de l'Institut roumain de physique nucléaire et membre de la Commission roumaine de l'énergie atomique. M. Uchida est Ambassadeur du Japon en Autriche et gouverneur représentant le Japon à l'AIEA.

Depuis l'élection de sept nouveaux membres, à la septième session de la Conférence générale en octobre 1963, le nombre des Etats représentés au Conseil est passé de 23 à 25. Cette augmentation résulte d'une décision adoptée par la Conférence générale en 1961, tendant à assurer une représentation plus équitable de l'Afrique et du Moyen-Orient. L'amendement qu'il a fallu apporter au Statut de l'Agence est entré en vigueur en janvier 1963 après le dépôt du nombre prescrit d'instruments d'acceptation. La

Conférence générale a élu l'Uruguay, le Maroc, le Congo (Léopoldville), la Roumanie, l'Afghanistan, la Chine et la Suisse pour une période de deux ans. Les cinq Etats élus en 1962 par la Conférence générale demeurent membres du Conseil pour l'année en cours. Ce sont le Brésil, l'Indonésie, l'Iran, l'Italie et le Mexique. Les 13 autres membres sont désignés par le Conseil sortant d'après certains critères techniques et géographiques spécifiés dans le Statut. Les membres suivants ont été désignés pour l'année en cours : Afrique du Sud, Argentine, Australie, Canada, Etats-Unis, France, Inde, Japon, Norvège, Portugal, Royaume-Uni, Tchécoslovaquie et Union soviétique.

Les gouverneurs actuellement en fonction sont MM. D. B. Sole (Afrique du Sud), A. G. Kakar (Afghanistan), O. A. Quihillalt (Argentine), A. D. McKnight (Australie), M. D. Souza Santos (Brésil), M. B. M. Meagher (Canada), M. P. N. Cheng (Chine), (Congo-Léopoldville)*, H. D. Smyth (Etats-Unis), B. Goldschmidt (France), H. J. Bhabha (Inde), B. Darusman (Indonésie), A. A. Azad (Iran), C. Salvetti (Italie), F. Uchida (Japon), A. Chorfi (Maroc), M. Cabrera Macia (Mexique), G. Randers (Norvège), F. de Paulo Leite Pinto (Portugal), H. Hulubei (Roumanie), M. I. Michaels (Royaume-Uni), U. Hochstrasser (Suisse), I. Ulehla (Tchécoslovaquie), V. S. Emelyanov (URSS) et (Uruguay)*.

* Le nom du gouverneur n'était pas connu au moment de la mise sous presse.